

Permanence secrétariat :

Mardi : 08h-12h

Vendredi : 14h-18h

03 85 91 56 71

www.sermesse-71350.fr

mairiedesermesse

SEPTEMBRE 2020

D 673
SERMESSE

Chers administrés,



Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau conseil municipal.

Vous trouverez ci-dessous la désignation des principaux délégués et représentants aux commissions :

Syndicat des Eaux de la Région de Verdun sur le Doubs

Délégué titulaire : Cyril PETIOT

Déléguée titulaire : Béatrice VIOLOT

Délégué suppléant : Emmanuel BARRAUT

-SYDESL (Syndicat Départemental d'Électrification de Saône-et-Loire)

Délégué titulaire : Christophe ROSIER

Délégué titulaire : Michel ATTANÉ

Délégué suppléant : Cyril PETIOT

-Correspondant défense

Déléguée titulaire : Béatrice VIOLOT

-Territoire Numérique E-Bourgogne

Délégué titulaire : Roméo ROY

Déléguée suppléante : Pascaline PERNOT

-Syndicat Intercommunal défense incendie de Navilly

Délégué titulaire : Christophe ROSIER

Déléguée titulaire : Pascaline PERNOT

Délégué suppléant : Michel ATTANÉ

-Syndicat Intercommunal du bassin versant des Cosnes

Délégué titulaire : Emmanuel BARRAUT

Délégué titulaire : Christophe ROSIER

Délégué suppléant : Cyril PETIOT

Déléguée suppléante : Pascaline PERNOT

-Syndicat Intercommunal du Ramassage et du Tri des Ordures Ménagères (SIRTOM) et Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Déléguée titulaire : Béatrice VIOLOT

Délégué suppléant : Roméo ROY

-Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)

Délégué titulaire : Emmanuel BARRAUT

Déléguée Titulaire : Béatrice VIOLOT

Déléguée suppléante : Pascaline COUTACHOT

Délégué suppléant : Roméo ROY

-Commission Assainissement

Messieurs Alain LEGROS, Michel ATTANÉ, Jean-Pierre LACAILLE

-Commission Appel d'Offres

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Cyril PETIOT, Christophe ROSIER, William WEBER et Mme Pascaline PERNOT

-Commission bâtiment

Messieurs Jean-Pierre LACAILLE, Michel ATTANÉ, Cyril PETIOT

-Commission finances

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Cyril PETIOT et Mme Pascaline PERNOT

-Commission chemins communaux

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE

-Commission salle des fêtes

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE

-Commission sécurité environnement

Monsieur Michel ATTANÉ et Mme Beatrice VIOLOT

-Commission bois communaux

Messieurs Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Christophe ROSIER et Mme Pascaline PERNOT

-Commission fleurissement

Messieurs Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Cyril PETIOT

-Commission fêtes et cérémonies

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE

-Commission d'attribution logement OPAC

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT

-Commission extra-municipale CCAS

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE et Mesdames Béatrice VIOLOT et Pascaline COUTACHOT

-Commission cimetière

Messieurs Alain LEGROS, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE

Investissements



Cette année étant une année de transition, les investissements financiers pour la commune demeureront limités et la priorité sera donnée à la sécurité.

Les travaux prévus pour les années 2020-2021 sont les suivants :

- ✓ Mise en place d'une zone à 30km/h dans la rue du Doubs
- ✓ Réfection des marquages au sol notamment route de Californie et rue du Champ-Gaillard
- ✓ Déplacement des panneaux indiquant les entrées et sorties sur la commune ce qui permettra une meilleure prise en charge du nettoyage des accotements par le département

Entretien des propriétés

Suite aux réclamations des riverains, il a été constaté que certaines propriétés (notamment des terrains ou maisons inoccupées) sont mal entretenues, en friche, voire en état d'abandon.

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales, et dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, si l'absence d'entretien ou l'abandon de terrains font courir des risques pour la sécurité, la

salubrité ou l'hygiène publique (prolifération de rats, de reptiles dangereux, etc...) le Maire peut entreprendre une procédure pour obliger les personnes responsables du terrain à agir.

Si vous avez des difficultés pour entretenir votre propriété, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie pour que nous puissions trouver ensemble des solutions.



Recensement 2021



Tous les cinq ans a lieu le recensement de la population. Le prochain recensement aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2021. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres. Dans la mesure du possible, il vous est demandé de répondre au sondage par Internet. En cas d'impossibilité, un agent recenseur pourra se déplacer à votre domicile.

Mme Pascaline Pernot se chargera de vous mettre en relation avec celui-ci.

Fibre optique : ?



Règle de bon voisinage

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral a été pris le 30/07/2001 pour réglementer en Saône et Loire l'utilisation des appareils et du matériel bruyant (tondeuses/taille-haies...)

Semaine : 8h/12h – 14h/19h

Samedi : 9h/12h – 15h/19h

Dimanche et jours fériés : 12h/12h

Dératisation

Des produits homologués sont à votre disposition, en cas de besoin, pour un traitement sur vos terrains privés, aux heures de permanence de la maire.

Concernant les invasions sur les parties communales, une société est intervenue à deux reprises le 20 juillet et le 10 septembre pour appliquer divers systèmes de protection.



Actualités



Le site internet a fait peau neuve. Nous sommes également visible sur Facebook. N'hésitez pas à consulter les dernières actualités et à nous communiquer toute information susceptible d'y figurer.